



Verband Schweizerischer Errichter von Sicherheitsanlagen
Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité
Associazione Svizzera dei Costruttori di Sistemi di Sicurezza

Directive SES

Installations de détection de gaz pour la détection des gaz et vapeurs

Planification, installation et exploitation

**Le document complet est payant et peut être commandé
sur le site de l'association SES :**

⇒ [Commande des directives SES](#)

La commission technique pour les installations de détection de gaz de l'Association SES a contrôlé le présent document et l'a validé comme «Document fixant l'état de la technique».

En cas de conflit entre les versions allemande, française ou italienne de la directive, la version allemande prévaut.

Disponible auprès de l'Administration de la:
SES Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité
Industriestrasse 22
8604 Volketswil
E-mail info@sicher-ses.ch
Site Internet www.sicher-ses.ch

1	Liste des abréviations	4
2	Définitions.....	5
3	Généralités.....	11
4	Champ d'application.....	11
5	Exigences.....	11
6	Exigences vis-à-vis de l'installation.....	12
6.1	Critères généraux.....	12
6.2	Augmentation de la disponibilité	14
6.3	Unités d'alarme et de pilotage	14
6.4	Personnes responsables.....	15
7	Centrale de détection de gaz	16
7.1	Site	16
7.2	Approvisionnement en énergie	16
7.3	Alarme	17
7.4	Paramètres d'alarme	17
7.5	Interfaces.....	18
8	Capteurs de gaz.....	19
9	Planification	20
9.1	Généralités	20
9.2	Affectation et positionnement des détecteurs de gaz	20
9.3	Critères de sélection	21
10	Installation et mise en service	22
10.1	Généralités	22
10.2	Mise en service	23
10.3	Documentation	23
10.4	Réception	23
11	Garantie de l'état de fonctionnement	24
11.1	Généralités	24
11.2	Contrôle visuel	24
11.3	Test intégral (contrôle de fonctionnement)	25
11.4	Maintenance de l'installation	25
12	Validité.....	26
13	Annexe	27